



130^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA CGT
80^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA SECU



« LA GUERRE, C'EST LA SANTÉ DE L'ÉTAT »

RANDOLPH BOURNE



La RGP, une véritable menace pour tous les agents

La gestion des comptes publics a été basée sur la notion de séparation ordonnateur/comptable, autrement dit la séparation stricte entre celui qui décide de la dépense et celui qui l'exécute afin de sécuriser la gestion des fonds publics.

À la DGFIP, les comptables publics étaient responsables, sur leurs deniers personnels, des fautes et erreurs de gestion commises dans leur service. C'est ce que l'on appelait la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics, inscrite dans la loi.

Les comptables pouvaient cependant souscrire une assurance afin de s'en prémunir.

En 2021, le gouvernement a décidé d'une refonte de ce régime afin, officiellement, de « responsabiliser les ordonnateurs sur la gestion des deniers et de recentrer les contrôles ».

Contrairement à son analyse initiale, l'administration s'est vu refuser le bénéfice de la protection fonctionnelle pour les agents mis en cause, sur décision du Conseil d'État.

La RGP rend le travail plus anxiogène sans qu'aucune mesure de garantie soit accordée aux agents.

Pire encore, les agent·es de la DGFIP se voient appliquer les risques qu'avaient les comptables sans percevoir leur régime indemnitaire.

(voir [la suite en ligne](#))

Les missions à la DGFIP : industrialisation des tâches, accueils chronométrés

Après l'éloignement des services de la DGFIP de la population, ce sont les missions qui sont démantelées, concassées, rendant les tâches répétitives et industrielles. Les accueils sont de moins en moins accessibles à la population, tant en termes d'éloignement géographique que d'horaires d'ouverture, de moyens humains et de temps à consacrer à chaque contribuable.

Le contexte économique et social actuel devrait plaider fortement pour le renforcement des missions régaliennes de la DGFIP. Mais il n'en est rien.

Industrialiser les tâches, regrouper des services, créer des plateformes téléphoniques à des centaines de kilomètres du bassin d'emplois concerné, dématérialiser massivement... pour tenter de pallier au manque d'emplois et de moyens, tout cela participe à une déshumanisation progressive du service public et a un impact sur le consentement à l'impôt.

Les missions de la DGFIP sont des missions régaliennes méprisées par les politiques libérales.

(voir [la suite en ligne](#))

SOMMAIRE

- Page 1 : Nouvelles de la DGFIP
- Page 2 : Le coin des cadres et techniciens avec l'UGICT-CGT
- Page 3 : Le coin du collectif aubois de la fonction publiques avec l'UFSE
- Page 4 : tract 1^{er} mai dans l'Aube

1^{ER} MAI 2025 TROYES

10H DÉPART MANIFESTATION
PLACE JEAN JAURES

10H - 17H JOURNÉE FESTIVE
PLACE DE LA BOURSE

(VOIR TRACT EN DERNIÈRE PAGE)



Imprimé par la section syndicale
CGT finances publiques de l'Aube
UD CGT 10 / 2A boulevard du 1er RAM
10 000 TROYES

cgt.ddfip10@dgfip.finances.gouv.fr

RETRAITES : TOUT PEUT ENCORE CHANGER !

Abroger la réforme des retraites de 2023 : voilà le but que se donne la CGT et son Ugict en participant à la conférence sociale sur les retraites.

En appelant la concertation qu'il a lui-même organisée un "conclave", François Bayrou avait pour espoir que les discussions se fassent en huit-clos, sans que les salariés ne puissent suivre ou comprendre ce qu'il s'y jouait.

Epargner pour nos vieux jours plutôt que de cotiser ?

Quelle surprise ! Il n'y aurait pas d'argent pour financer les retraites publiques (Sécurité sociale, régimes complémentaires AGIRC-ARRCO, MSA,...) mais il existerait des ressources financières pour alimenter des systèmes d'épargne retraite, conçus sur le modèle des fonds de pension Etats-Uniens !

Disons-le tout net : puisque ces ressources existent, il faut les affecter d'urgence au financement de notre système public, par répartition et donc solidaire.

Le triple piège

La restitution des sommes investies dans ces fonds d'épargne privée n'est pas garantie.

Ils relèvent de l'article 83 du Code général des impôts ce qui signifie qu'ils fonctionnent "à cotisations définies" : l'épargnant a l'obligation de verser une partie de son salaire mensuel mais en retour l'assureur ou le gestionnaire n'a aucune obligation, pas même de restituer le capital épargné : tout dépend de la volatilité des marchés financiers. Il n'y a aucun recours juridique possible. En d'autres termes le salarié souscripteur prend tous les risques parce qu'assureurs et gestionnaires de fonds ne veulent en prendre aucun.

Epargner coûte beaucoup plus cher que cotiser :

Au début des années 1980, un cadre moyen partait en retraite avec 72 % nets de son salaire net pour 37,5 annuités. Un cadre moyen né en 1996 partira, à réglementation inchangée, après 43 années de travail exigées, avec 51,4 % nets de son dernier salaire net, soit une baisse de 20 points (Source AGIRC-ARRCO, DT 2021-87).

Pour espérer compenser cette baisse, il faudrait épargner chaque année d'activité professionnelle 2 mois de salaire par personne, soit 4 mois pour un couple (calculs d'après Capital, rendement épargne à 3,5 %). Mission impossible pour qui que ce soit...d'autant qu'en 43 ans, de multiples krachs financiers auront réduit à néant la tentative d'épargne.

C'est nocif pour la planète :

Les gestionnaires de ces fonds, BlackRock en tête, les investissent massivement dans des activités industrielles, notamment extractives, qui concourent au changement climatique et à la multiplication des catastrophes naturelles.

Alors, pourquoi autant de lobbying autour de l'épargne retraite ?

Ce n'est pas le moindre des paradoxes : mais le changement climatique invalide totalement le business modèle des géants de l'assurance et de leurs sociétés de gestion.

Le repositionnement sur le "marché hyper-lucratif de l'épargne retraite" devient une évidence : prélèvement de juteux frais de gestion, à deux chiffres, sans aucun engagement sur un rendement et sur la restitution du capital.

Ingés, cadres, techs et professions intermédiaires nous représentons 51% du salariat et rien ne pourra se faire sans notre mobilisation. Avec le déploiement du tout numérique, nous avons la main sur l'activité des entreprises : les technologies sont tellement complexes... Partageons l'information, regardons les notices des produits d'épargne retraite et construisons des alternatives avec nos collègues en vue de futures mobilisations !



20 / 10	ON COTISER, TU COTISERAS.	-0,3
20 / 20	IL / ELLE COTISE.	0,0
20 / 40	NOUS COTI	0,3
20 / 60	SONS. VOUS	0,5
20 / 80	COTISEZ.	0,6
20 / 100	= ILS / ELLES =	0,7
20 / 120	VEULENT	0,8
20 / 140	L'ARG	0,9
20 / 160	ENT	1,0

MOBILISATION MARDI 13 MAI !

Nos organisations syndicales CGT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC constatent la grande insuffisance des premières réponses faites par le ministre de la Fonction publique et l'ensemble du gouvernement aux revendications et aux propositions exprimées très massivement notamment dans la grève et les manifestations du 5 décembre dernier ou dans tous les cadres du dialogue social.

Mesurant la gravité des crises aux niveaux international, européen et national, elles réaffirment dans ce contexte la nécessité de préserver le modèle social et les droits qu'il garantit aux citoyens et usagers. Pour nous, cela passe par la préservation et le développement des services publics, de la fonction publique qui en assume l'essentiel, par la reconnaissance de ses personnels et des missions d'intérêt général qu'elles et ils exercent quotidiennement.

De ce point de vue, nos organisations alertent sur l'orientation choisie par le gouvernement concernant la préparation du budget 2026 qui, si elle devait être confirmée, signifierait **suppressions massives d'emplois publics, poursuite du gel de la valeur du point d'indice, affaiblissements et abandons de missions de service public sur l'ensemble du territoire** y compris en Outre-Mer, et cela sur plusieurs années... Il est nécessaire de refuser cette austérité budgétaire pour que d'autres choix soient faits en faveur de la fonction publique et de ses agents.

Par leur mobilisation, les personnels ont gagné l'abandon du projet d'augmenter à trois jours le délai de carence en cas d'arrêt de travail pour raison de santé. Néanmoins, le gouvernement a persisté à infliger une réduction de 10 % de la rémunération lorsque les personnels sont placés en congés de maladie ordinaire. Il a aussi maintenu la suppression de la GIPA pour 2024 et 2025 alors même que toutes les rémunérations de la fonction publique ont été affaiblies par les effets de la crise inflationniste des années passées.

Nos organisations syndicales demandent au gouvernement de rétablir :

- la rémunération complète, sans carence, pendant les jours d'arrêt maladie ordinaire.
- les conditions budgétaires de versement de la GIPA pour 2025.

Les agents de la fonction publique, fonctionnaires et contractuels, exigent notamment :

- des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques,
- des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels,
- l'augmentation de la valeur du point d'indice rétablissant le niveau des rémunérations et des mesures salariales générales au titre des années 2025 et suivantes,
- la refonte des grilles indiciaires,
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

C'est pourquoi nos organisations syndicales CGT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC appellent les personnels à se mobiliser lors d'une journée d'action, pouvant aller jusqu'à la grève, et à participer aux manifestations qui seront organisées sur l'ensemble du territoire le mardi 13 mai 2025.

SE SYNDIQUER !

NOM :
PRÉNOM :
MEL :

Nous reprendrons contact avec vous ou cliquez directement sur l'image du cadre



Imprimé par la section syndicale
CGT finances publiques de l'Aube
UD CGT 10 / 2A boulevard du 1er RAM
10 000 TROYES

cgt.ddfip10@dgfip.finances.gouv.fr



1^{er} mai 2025

pour la paix juste et durable pour nos retraites et nos salaires

MANIFESTER POUR LA DEMOCRATIE ET LA JUSTICE SOCIALE

Le 1^{er} mai, journée internationale de lutte des travailleurs et des travailleuses, à cette année un sens particulier. Alors que les guerres se propagent pour les profits de quelques-uns, les syndicats appellent partout sur la planète les salarié-es à manifester pour défendre la paix juste et durable, c'est-à-dire non pas aux conditions des agresseurs mais dans le **respect du droit international**. Après les drames de centaines de milliers de morts, notamment en Ukraine et en Palestine, le **droit des peuples** doit être urgemment appliqué. Il en va de notre humanité.

AGIR FACE A L'INTERNATIONALE RÉACTIONNAIRE

Trump et ses alliés milliardaires attaquent le droit à l'avortement, à l'éducation ou encore l'aide au développement. Défendons une société démocratique et de justice sociale. Racisme, antisémitisme, discriminations : **partout le poison de la division progresse, instrumentalisé, voire organisé par l'extrême droite et les médias des milliardaires.**

À l'inverse, les salarié-es avec leur syndicat, défendent la coopération et la solidarité concrète entre les travailleur-euses du monde entier. Plutôt que le moins-disant social et la concurrence entre les salarié-es organisée par les détenteurs des multinationales pour leurs seuls intérêts, le meilleur « protectionnisme » est l'amélioration des droits sociaux et environnementaux, ici et là-bas.

AUGMENTER NOS SALAIRES

Dans de nombreuses entreprises, avec la CGT, les salarié-es revendiquent, se mobilisent et obtiennent des augmentations de salaire. Plutôt que des primes occasionnelles non-cotisées, **négozier des augmentations de salaire brut**, c'est + de cotisations sociales et donc de meilleures pensions de retraites, et c'est aussi + de salaire net pour vivre de son travail.

GAGNER L'ABROGATION DE LA RETRAITE A 64 ANS

Près de 70% de la population défend, comme la CGT, l'abrogation de la contre-réforme des retraites passée en force par 49-3 en 2023. Le gouvernement est fragile : le précédent a d'ailleurs été renversé par une motion de censure. En se mobilisant on peut les faire reculer sur cette réforme injuste (1 salarié sur 2 n'est déjà plus en emploi après 60 ans) et injustifiée (les caisses de retraites sont, contrairement au budget de l'État, très peu déficitaires). Face à leur volonté de **privatiser nos retraites en les jouant en bourse par la capitalisation**, défendons notre système par répartition solide et solidaire !

RETRAITES : DE L'ARGENT, ILY EN A !

La CGT propose des solutions pour financer les 15 milliards € nécessaires pour gagner le retour aux 62 ans, étape vers les 60 ans : égalité salariale femmes-hommes, faire contribuer les dividendes des actionnaires, lutte contre la fraude patronale aux cotisations sociales, soumettre à cotisation les primes d'intéressement et de participation, hausse de 1% des cotisations dites patronales...

plus d'infos

> cgt.fr/retraites2025

S'ORGANISER POUR GAGNER DES DROITS AVEC UN SYNDICAT

En cette période de basculement du monde, les salarié-es mesurent la fragilité de leurs droits au travail, à la retraite et dans la vie, et comment ils ont été difficilement acquis. Parce qu'il n'y a pas de droits sans syndicat et pas de syndicat sans syndiqué-es, c'est le moment de s'organiser : pour connaître ses droits et les défendre, pour gagner des augmentations de salaires et améliorer ses conditions de travail : on s'organise avec la CGT !

plus d'infos

> cgt.fr/rejoindre

Montrons notre solidarité et notre unité

RDV : 10h00 Place Jean Jaurès à Troyes